

LES PRESTATIONS CNAF ET LA GESTION DES EAJE

Sous forme de guide-fiches, ce document a pour but d'éclairer les partenaires sur les implications terrains des interactions entre discours politique (mixité sociale, action sociale, réponse aux besoins des familles, développement de plus de places d'accueil...) et réalité de la mise en œuvre et des contraintes imposées. C'est une forme d' « **initiation** » à la gestion quotidienne des EAJE associatifs.

Nous vous présentons donc l'EAJE « **Vimavi** » qui est ouvert de **8h00** à **19h00** du lundi au vendredi, **220 jours par an**. Cet EAJE est agréé pour 10 bébés et 16 marcheurs, soit **26 places** par jour, l'encadrement minimum réglementaire est de 4 salarié.e.s terrain à chaque moment de la journée.

Cet EAJE « Vimavi » a une capacité d'accueil théorique de 62.920 heures.

Les prénoms sont fictifs et toutes les situations sont créés pour servir d'exemple et aider à la compréhension des situations « terrain ».

ACCENT Petite Enfance vous souhaite une bonne immersion dans le monde de la gestion d'EAJE



e-mail: accent@accent-petite-enfance.org
Facebook: accent petite enfance

site: www.accent-petite-enfance.org



Fiche 1 : Taux de facturation et présence des enfants

Afin de répondre au plus près aux besoins des parents **d'Algernon**, l'EAJE « **vimavi** » leur propose un contrat de 8 heures par jour les lundis, mardis et jeudis (9h00 à 17h00) et de 5 heures les mercredis et vendredis (9h00 à 14h00). L'enfant sera accueilli 220 jours selon la demande de la famille.

L'EAJE a fait connaître au public la disponibilité d'une place sur les créneaux horaires laissés disponibles.

Les parents de **Cecily** se présentent pour l'inscrire les mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00. Le reste des créneaux disponibles ne trouve pas « preneur ».

Le contrat d'**Algernon** annuel prévoit 220j/5j*3j*8h + 220j/5j*2j*5h = 1.496 h, le contrat de Cecily annuel prévoit <math>220j/5j*2j*4h = 352 h

Ainsi, l'amplitude annuelle de la place globalement est de 1.848 heures, à comparer à une capacité d'accueil théorique de 2.420 heures.

Si **Algernon** et **Cecily** sont présents toute l'année sur les créneaux horaires contractualisés sans jamais être absents, le taux de facturation sera de 100%, mais le taux d'occupation réel (et le taux d'occupation financier) sera de 76,4 %, très proche du seuil d'exclusion de la PSEJ (70%), la moindre absence de l'un ou l'autre des enfants peut impacter directement ces 2 derniers taux (selon s'il s'agit d'une absence facturée ou déduite) qui rendent éligibles ou non aux prestations CEJ versées par la CAF et qui sont des marqueurs important de l'activité de l'établissement (pour les communes notamment).

Suggestion : La prise en compte d'une « capacité d'accueil théorique pondérée » en fonction de la tranche horaire,

par exemple,

- Pour les EAJE « horaires atypiques », appliquer en plus une pondération progressive, 25% de l'amplitude seulement pour les horaires « de nuit » (avant 7h30 et après 20h30) puis 50% pour les horaires autour du temps central 9h00-18h00

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org 37, rue Dupleix, 75015 Paris
Facebook: accent petite enfance site: www.accent-petite-enfance.org



Fiche 2 : Toutes les heures n'ont pas la même valeur

Sur les 26 enfants accueillis par jour, Algernon a le même contrat que 5 autres enfants, Cecily a également le même contrat que 5 autres enfants, soit un total d'heures de présence respectivement de 8.976 heures et 2.112 heures.

Nombre d'enfants présents				LUNDI						
par créneau horaire	8h-8h30	8h30-9h00	9h00-11h00	11h00-14h00	14h00-16h00	16h-16h30	16h30-17h00	17h00-18h00	18h-18h30	18h30-19h00
Algernon et ses 5 amis			6	6	6	6	6			
Cecily et ses 5 amies										
Ernest et ses 5 amis		6	6	6	6	6	6	6	6	
Jack et ses 5 amies	6	6	6	6	6	6	6	6		
gwendoline et ses 5 amies			6	6	6	6	6	6	6	6
Bunbury et sa sœur	2	2	2	2						
Alfred et son frère					2	2	2	2	2	2
TOTAL enfants PRESENTS	8	14	26	26	26	26	26	20	14	8

Ernest et 5 de ses camarades ont un contrat de 8h30 à 18h30, 5 jours par semaine, soit 220j*10h*6 enfants = 13.200 heures

Nombre d'enfants présents				MARDI						
par créneau horaire	8h-8h30	8h30-9h00	9h00-11h00	11h00-14h00	14h00-16h00	16h-16h30	16h30-17h	17h00-18h00	18h-18h30	18h30-19h
Algernon et ses 5 amis			6	6	6	6	6			
Cecily et ses 5 amies										
Ernest et ses 5 amis		6	6	6	6	6	6	6	6	
Jack et ses 5 amies	6	6	6	6	6					
gwendoline et ses 5 amies			6	6	6	6	6	6	6	(
Bunbury et sa sœur										
Alfred et son frère	2	2	2	2	2	2	2			
TOTAL enfants PRESENTS	8	14	26	26	26	20	20	12	12	. (

Jack ainsi que 5 de ses camarades sont présents de 8h00 à 18h00 les lundis, mercredis et vendredis et de 8h00 à 16h00 les mardis et jeudis soit 12.144 heures

Nombre d'enfants présents				MERCREDI						
par créneau horaire	8h-8h30	8h30-9h00	9h00-11h00	11h00-14h00	14h00-16h00	16h-16h30	16h30-17h	17h00-18h00	18h-18h30	18h30-19h
Algernon et ses 5 amis			6	6						
Cecily et ses 5 amies					6	6	6	6		
Ernest et ses 5 amis		6	6	6	6	6	6	6	6	
Jack et ses 5 amies	6	6	6	6	6	6	6	6		
gwendoline et ses 5 amies			6	6	6	6	6	6		
Bunbury et sa sœur	2	2	2	2						
Alfred et son frère					2	2	2	2	2	
TOTAL enfants PRESENTS	8	14	26	26	26	26	26	26	8	

Gwendoline et 5 de ses camarades ont un contrat de 9h00 à 19h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 9h00 à 18h00 le mercredi, soit 12.936 heures

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org 37, rue Dupleix, 75015 Paris **Facebook**: accent petite enfance



Nombre d'enfants présents				JEUDI						
par créneau horaire	8h-8h30	8h30-9h00	9h00-11h00	11h00-14h00	14h00-16h00	16h-16h30	16h30-17h	17h00-18h00	18h-18h30	18h30-19h
Algernon et ses 5 amis			6	6	6	6	6			
Cecily et ses 5 amies										
Ernest et ses 5 amis		6	6	6	6	6	6	6	6	
Jack et ses 5 amies	6	6	6	6	6					
gwendoline et ses 5 amies			6	6	6	6	6	6	6	6
Bunbury et sa sœur			2	2	2	2	2	2		
Alfred et son frère										
TOTAL enfants PRESENTS	6	12	26	26	26	20	20	14	12	(

Bunbury et sa sœur viennent les lundis et mercredis de 8h00 à 14h00, le jeudi de 9h00 à 18h00 et le vendredi de 9h00 à 17h00, **Albert** et son frère viennent les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00, le mardi de 8h00 à 17h00, soit respectivement 2.552 et 1.672 heures.

Nombre d'enfants présents				VENDREDI						
par créneau horaire	8h-8h30	8h30-9h00	9h00-11h00	11h00-14h00	14h00-16h00	16h-16h30	16h30-17h	17h00-18h00	18h-18h30	18h30-19h
Algernon et ses 5 amis	i		6	6		i I		: 	İ	
Cecily et ses 5 amies	į		i 	İ	6	6	6	6		
Ernest et ses 5 amis	i	6	i 6	i 6	i 6	i 6	6	i 6	i 6	
Jack et ses 5 amies	6	6	6	6	6	6	6	6	i	
gwendoline et ses 5 amies	į		6	6	6	6	6	6	6	. 6
Bunbury et sa sœur	ļ		. 2	2	2	! 2	2		ļ.	
Alfred et son frère			 			!] :	ļ	
TOTAL enfants PRESENTS	6	12	26	26	26	26	26	24	12	. 6

Ainsi, les 26 enfants ont des contrats horaires de 53.592 heures pour un total d'heures disponibles de 62.920 heures, soit un taux d'occupation de 85,17 %.

	heures hebdo	heures annuelles
Algernon et ses 5 amis	204	8 976
Cecily et ses 5 amies	48	2 112
Ernest et ses 5 amis	300	13 200
Jack et ses 5 amies	276	12 144
gwendoline et ses 5 amies	294	12 936
Bunbury et sa sœur	58	2 552
Alfred et son frère	38	1 672
TOTAL "Vis ma vie"	1218	53 592
activité théorique		62 920
taux d'occupation réel		85,17%

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org Facebook: accent petite enfance

site: www.accent-petite-enfance.org



Les disponibilités restantes sont :

de 8h00 à 8h30 il y a 6 places disponibles du lundi au vendredi ; de 8h00 à 9h00 il y a 12 places disponibles du lundi au mercredi et 14 les jeudis et vendredis ; de 16h00 à 19h00 il reste 6 places le mardi et jeudi ; de 17h00 à 19h00 on compte 6 places disponibles le lundi et jeudi, 8 places le mardi et 2 places le vendredi ; de 18h00 à 19h00 il y a 6 places le lundi, 18 places le mercredi, 2 places le jeudi et 12 places le vendredi ; de 18h30 à 19h00, il reste 6 places disponibles du lundi au vendredi

Il est important d'ajouter ici que le fait de proposer à un enfant de venir une heure par semaine de 7h00 à 8h00 par exemple au-delà de « dépanner » éventuellement une famille n'a pas d'intérêt pour l'enfant voire le positionne en situation de stress et d'insécurité, il intègre un groupe qu'il ne connait que peu, pour un temps limité et qui le frustre au moment de quitter le groupe, certes c'est un projet pédagogique spécifique à mener mais qui ne trouve que peu d'écho auprès des professionnel.le.s cf rapport Giampino

A première vue, le seul créneau qui pourrait peut-être trouver « preneur » seraient celui de mardi et jeudi de 16h00 à 19h00, **Oscar** et son groupe de 5 camarades viendront pour un temps de lecture.

Ainsi, le nombre d'heure de présences facturées de l'EAJE sera de 55.176 heures, améliorant le taux d'occupation à 87,69 % mais nous voyons ici que le taux de 100% est loin.

	heures hebdo	heures annuelles
Algernon et ses 5 amis	204	8 976
Cecily et ses 5 amies	48	2 112
Ernest et ses 5 amis	300	13 200
Jack et ses 5 amies	276	12 144
gwendoline et ses 5 amies	294	12 936
Bunbury et sa sœur	58	2 552
Alfred et son frère	38	1 672
Oscar et son groupe	36	1 584
TOTAL "Vis ma vie"	1254	55 176
activité théorique		62 920
taux d'occupation réel		87,69%

En se basant sur la moyenne nationale d'un taux de facturation à 113 %, la PSU de « **Vimavi** » sera de 4,97 € en 2016. Sur la base d'une taux d'occupation financier de 87,69 % en 2016, la PSU reçue sera de 273.000 € avant prise en compte de la participation des familles.

Ce niveau de précision dans la présence réelle nous permet de « chiffrer » la valeur de la PSU de chaque heure d'ouverture de l'établissement ; afin de montrer que **les heures n'ont pas toutes la même valeur**.

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org
Facebook: accent petite enfance

37, rue Dupleix, 75015 Paris site: www.accent-petite-enfance.org



horaires d'ouverture	8h00 à 9h00	par tranche d'une heure entre 9h00 et 17h00	17h00 à 18h00	18h00 à 19h00
Total PSU par heure d'ouverture	11 102,87	28 301,44	23 511,96	11 973,68

Ainsi, les heures « extrêmes » sont valorisées quasiment 2/3 de moins que les heures « classiques ». Il est visible que l'on ne peut faire fonctionner un établissement si cette donnée n'est pas intégrée dans la méthode de participation au financement, on ne peut raisonner en heure !!! En effet, même si l'effectif salarié est moindre à ces heures « extrêmes », il ne peut être diminué de 65% du fait des contraintes réglementaires d'encadrement minimum des enfants, or les charges de personnel représentent entre 70 et 80 % des charges de fonctionnement d'un EAJE.

Dans le cas du fonctionnement de « **Vimavi** », nous avons vu précédemment que compte tenu de la fréquentation des enfants, à partir de 8h30 il faut au moins 3 professionnel.le.s présent.e.s sur les 4 indispensables pour l'accueil des 26 enfants. De plus, l'EAJE doit assurer la qualité de l'accueil et être en règle avec les normes d'encadrement ; il faut donc au minimum 2 professionnel.le.s à l'ouverture et à la fermeture, quand bien même il n'y a que 2 enfants présents.

Suggestion: Si l'on souhaite maintenir la recherche d'une réponse adaptée aux demandes des familles, afin de ne pas considérer l'enfant comme un « objet » mais bien comme un être en devenir que nous voulons accompagner dans son développement et son éveil, il serait indispensable de raisonner en « séance d'accueil » (d'au minimum 3 heures), des séquences de 3 heures, 4 heures, 6 heures qui pourraient se cumuler pour faire (4+3 = 7 h ainsi que 4 + 4 = 8 et 6 + 4 = 10 h)

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org Facebook: accent petite enfance

site: www.accent-petite-enfance.org



Fiche 3: Tous les enfants ne se ressemblent pas

Nous n'avons pas encore jusqu'à présent abordé la présence réelle des enfants, cela a cependant un impact non négligeable sur le fonctionnement.

Les parents d'Ernest, de Jack et de Gwendoline et de leurs amis sont bi-actifs,

les parents de Bunbury et Albert sont en congé parental

et ceux d'Algernon et ses amis sont en recherche d'emploi,

ceux de **Cecily** et **d'Oscar** et leur camarde nous ont été orientés par la PMI pour un besoin de soutien à la parentalité.

Durant les congés scolaires, la fréquentation des enfants est modifiée pour **Bunbury** et **Albert** et leur frères et sœurs, ils sont absents et dans 50% des cas ne nous ont pas prévenu car ils se sont absentés au dernier moment.

Durant l'année, les grands parents **d'Algernon** et de ses amis sont venus s'occuper des grands frères et sœurs pendant certaines périodes et les enfants ont quittés plus tôt l'établissement. Les parents **d'Oscar** et de **Cecily** et leurs camarades rencontrent quelques difficultés à respecter le « cadre » d'un contrat et la régularité des horaires, c'est un travail mené par l'équipe en plus de l'accompagnement à la parentalité qui se fait au long de l'année et qui montre des résultats satisfaisant dans l'engagement, le dialogue et la régularité.

	heures facturées	heures réalisées	Taux facturation individualisé
Algernon et ses 5 amis	8 772	7 548	116%
Cecily et ses 5 amies	2 064	1 536	134%
Ernest et ses 5 amis	12 900	12 300	105%
Jack et ses 5 amies	11 868	11 316	105%
gwendoline et ses 5 amies	12 642	12 054	105%
Bunbury et sa sœur	2 320	1 972	118%
Alfred et son frère	1 520	1 292	118%
Oscar et son groupe	1 548	1 188	130%
TOTAL "Vis ma vie"	53 634	49 206	
activité théorique			
taux d'occupation réel	85,24%	78,20%	
TAUX DE FACTURATION	109,	00%	

Dans le même temps, les établissements qui n'arrivent pas à atteindre un taux de facturation inférieur à 107% (la moyenne nationale est à 113% en 2014) reçoivent une PSU dégradée.

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org 37, rue Dupleix, 75015 Paris
Facebook: accent petite enfance site: www.accent-petite-enfance.org



Suggestion: Afin de poursuivre la volonté sociale d'aller vers l'accompagnement des familles et des enfants en difficultés (dont l'intérêt pour la société dans son ensemble n'est plus à démontrer), il serait intéressant de considérer la mise en place d'un contrat « accompagnement », à définir avec la PMI par exemple, pour les publics fragiles, en précarité, porteurs de handicap, en insertion sociale ou professionnelle... dont les modalités de financement seraient « soutenantes » afin de valoriser le travail quotidien fait par les équipes qui apporte un accueil privilégié et adapté demandant plus de disponibilités et de formation sur des thématiques spécifiques pour les professionnel.le.s (handicap, pauvreté, ...). De même pour les familles ayant des demandes atypiques (horaires élargies, contraintes diverses...).

Le soutien financier de ces contrats d'accompagnement passerait par :

- une valorisation du temps « hors accueil de l'enfant » (dialogue, écoute, parentalité, accompagnement, réunion d'équipe, partenariat extérieur, travail de liaison avec CMPP....)
- une amplitude de présence facturée sur une base hebdomadaire et non à l'heure
- une **assiduité adaptée et assouplie** : le temps de présence réel est augmenté d'une heure par séquence de présence (½ heure en début et ½ heure en fin de séance pour des transmissions appuyées et structurantes) : par exemple, l'enfant est présent de 9h30 à 17h30, les heures réalisées seront de 1/2h + 8 h + 1/2h = 9 heures
- une **aide à la formation spécifique** des professionnel.le.s sur les thématiques du projet d'accueil (handicap, précarité, insertion...)

Ces contrats « accompagnement » revalorisé pourraient être financé par les contrats « classiques » pour lesquels un relèvement du plafond de la PSU actuel pourrait être envisagé car celui-ci n'a pas évolué depuis plusieurs années et il génère parfois un effet d'aubaine pour certains publics compte tenu du plafonnement de la participation familiale.

Il est important de mentionner ici que les crèches « Avip » qui ont été lancées manquent de communication, en effet, beaucoup de retour sur « comment monter le dossier, à qui s'adresser, quels sont les financements spécifiques ». Les moyens financiers mis en place pour développer ce concept semblent difficiles à activer, quel est le suivi proposé, l'accompagnement, y a-t-il une incitation à créer de nouvelles places de ce type ou simplement de la transformation de places existantes... Plusieurs EAJE proposaient déjà des solutions d'insertion, le cadre trop restrictif peut être un frein à l'innovation, bien faire connaître la possibilité de dérogation sur certains critères serait un plus pour permettre l'extension du concept.

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org Facebook: accent petite enfance

site: www.accent-petite-enfance.org



Fiche 4 : Tous les interlocuteurs n'ont pas la même lecture

Les circulaires CNAF définissent le cadre général, ensuite, les CAF de chaque département les mettent en œuvre sur les territoires.

Cependant, parfois certaines interprétations sont « extrêmes ». Par exemple la spécificité des accueils occasionnels, certaines CAF considèrent que l'annulation à la dernière minute ne doit pas être facturée aux familles, cependant, un travail est mis en place, des professionnel.le.s sont mobilisées sur la base de planning...

Suggestion : Nommer un médiateur CNAF, interlocuteur privilégié des EAJE en cas d'interprétation des circulaires rendant difficiles leur mise en œuvre sur les territoires.

Fiche 5 : La qualité de l'accueil et ses marqueurs

Le fait d'avoir identifié la fourniture de couches et de repas comme un aspect qualitatif est très restrictifs.

Suggestion : De nombreux autres indicateurs sont à valoriser pour la prise en considération de la qualité du travail mené sur le terrain :

- La **réponse apportée aux besoins des familles** : nombre de contrats différents proposés aux familles, nombre d'enfants accueillis par rapport au nombre de places agrées, horaires atypiques, accueil occasionnel
- La **mixité** : part de familles dont le tarif est inférieur à 1 €
- L'accueil d'enfants porteurs de handicap
- L'organisation de journées pédagogiques pour mener une réflexion en équipe sur le projet : La PSU actuelle ne comptabilise que 3 heures de concertation par place agrée par an c'est très insuffisant, 3 journées pédagogiques par an sont nécessaires, qui serait intégrées dans la facturation des familles comme du temps de présence (réelle et facturée) des enfants car ce temps est consacré au travail autour de l'enfant et partie intégrante de l'accueil quotidien
- La mise en place de GAP (Groupe d'analyse de pratiques),
- la prise en compte de l'évolution des métiers (direction = plus de gestion administrative et moins de projet)
 Formation spécifique ou assistante de gestion
- Application d'une CCN : Convention Collective Nationale
- Développement durable, partenariats locaux, insertion professionnelle, lien avec les missions locales...

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org 37, rue Dupleix, 75015 Paris
Facebook: accent petite enfance site: www.accent-petite-enfance.org



Fiche 6 : Epuisement et perte de sens

Afin de conserver des taux d'occupation corrects et un équilibre budgétaire permettant de pérenniser l'activité, certains établissements se voient contraint d'accueillir plus d'enfants sur les créneaux les plus demandés pour compenser la baisse de fréquentation des créneaux « extrêmes » du matin et soir et ce dans un souci de répondre aux attentes des familles.

Cela génère un épuisement professionnel car le personnel est à tout moment en tension (un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas à l'heure des repas, c'est complexe, et la réglementation d'encadrement n'a pas été pensé pour un 100% du temps en « tension » mais sur une journée complète avec des temps creux et des temps pleins.

Cela génère aussi une perte de sens car la mise en place d'activité spécifique pour les enfants ne peut se faire dans de bonnes conditions, les temps d'échange et de concertation n'existent plus. Les temps creux permettent observation, élaboration psychique, transmission, élaboration projet...

Suggestion: il faut raisonner en « séance d'accueil » (d'au minimum 3 heures), des séquences de 3 heures, 4 heures, 6 heures qui pourraient se cumuler pour faire (4+3 = 7 h ainsi que 4 + 4 = 8 et 6 + 4 = 10 h)

Conclusion : évolution de la relation avec les familles

Vous avez poursuivi la lecture de ce document non-exhaustif jusqu'à son terme et nous vous en remercions. Nous espérons qu'il a pu vous éclairer et souhaitons vous offrir un « best-off » des perles entendues par les responsables d'EAJE ou les salarié.e.s dans la nouvelle relation qui se tissent « autour du service » et non plus autour de l'enfant, de l'accueil et de l'accompagnement.

Pour tout éclaircissement, précisions, contacter: accent@accent-petite-enfance.org

e-mail: accent@accent-petite-enfance.org **Facebook**: accent petite enfance

Ma fille est malade mais je vous l'ai emmené sinon vous

allez m'engueuler

37, rue Dupleix, 75 site: www.accent-petite-enfance.org

complément d'information, vous pouvez nous